

Municipalité de



Sainte-Thècle

PERMIS POUR FEU

RÈGLEMENTS NUMÉROS 179-2001 ET 166-2000

DATE D'ÉMISSION : _____

NOM DU RESPONSABLE : _____

ADRESSE : _____

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE : _____

ENDROIT DU FEU : _____

PERMIS VALIDE DU : _____

 AU : _____

PLAN DÉTAILLÉ DE L'ACTIVITÉ : _____

MESURES DE SÉCURITÉ MISES EN PLACE : _____

TOUTE PERMISSION OU AUTORISATION DONNÉE PAR UN FONCTIONNAIRE MUNICIPAL N'ENGAGE PAS LA RESPONSABILITÉ DE LA MUNICIPALITÉ OU DE CE DERNIER, MÊME LORSQUE LE FEU CAUSE DES DOMMAGES À LA PROPRIÉTÉ DE CELUI QUI L'A ALLUMÉ.

POUR LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE

ANDRÉ BEAUDOIN, CHEF POMPIER